



Caen, le

**Le Proviseur**

**Aux**

**Etudiants de 1<sup>ère</sup> année de BTS**

**OBJET : Rentrée 2020 – Inscription en 1<sup>ère</sup> année de BTS.**

Afin de régulariser votre dossier d'inscription en classe de 1<sup>ère</sup> année de BTS, je vous prie de bien vouloir retourner **pour le 10 juillet 2020 au plus tard**, au **Secrétariat des BTS (bureau de l'intendance)** les documents suivants :

- La fiche élève à renseigner
- Un chèque de 27,00 € (*frais d'inscription*) à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Dumont d'Urville**,
- Le relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- Deux photos d'identité (*préciser impérativement votre nom, prénom et classe au verso*),
- La fiche d'urgence à l'attention des étudiants
- Si vous bénéficiez d'une bourse et afin de permettre sa mise en paiement, il vous faudra, dans les plus brefs délais, déposer au Secrétariat des BTS, la notification d'attribution du CROUS
- La cotisation facultative à la Maison des Lycéens s'élève à 5 € (espèce ou chèque à l'ordre de MDL Dumont d'Urville)
- Vous devrez être en possession à la rentrée d'une blouse ou d'un bleu en bon état et des chaussures de sécurité

Je tiens à vous rappeler que l'inscription ne sera définitive qu'au vu du relevé de notes attestant votre réussite au baccalauréat. La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre à 9 h.

Le Proviseur,

P. REIX